

OBJECTIFS

- Connaissance du cheval, des harnais, et des outils
- Applications pratiques en maraîchage, arboriculture et débardage
- Mettre en place un atelier de traction animale sur une exploitation agricole

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 01 :

- Accueil et présentation des stagiaires et de leurs projets
- Approche du cheval et pansage

JOUR 02 : Conduire le cheval en toute sécurité

JOUR 03 : Conduite d'un outil : binage

JOUR 04 : Harnachement en paire

JOUR 05 : Labour et mise dans les brancards pour le binage

JOUR 06 : Attelage en solo et passage de la herse étrille

JOUR 07 : Attelage en paire et binage des PPAM

JOUR 08 : Attelage en tandem et labour

JOUR 09 : Transport d'une remorque

JOUR 10 : Révisions de toutes les pratiques et évaluation


 **CFPPA DE BOURG-LÈS-VALENCE**
Avenue de Lyon
26500 Bourg-lès-Valence

 www.cfppa-bourg-les-valence.fr

 04 75 83 23 10

 cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr





 **LIEU :** La formation a lieu sur le terrain (prévoir des vêtements adaptés, chaussures de sécurité, etc).

 **DURÉE :** 70 heures

 **EFFECTIF**

- Minimum : 6

 **PROCHAINE SESSION :**
Du 13 au 17 mai 2024
et du 10 au 14 juin 2024

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Exploitants agricoles
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle

 **90 %** taux de satisfaction (2022-2023)

 **100 %** taux de réussite (2022-2023)



CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement et d'un entretien individuel.

Prérequis : Expérience pratique du stagiaire acquise lors d'un stage ou d'une activité professionnelle en lien avec la traction animale

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai d'accès : en fonction des effectifs, nous consulter.

COÛT ET FINANCEMENT

Compte CPF, autofinancement, VIVEA, Pôle Emploi...

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Activité agricole
- Installation/salariat sur une exploitation agricole

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et travaux pratiques sur le terrain.

MOYENS TECHNIQUES

Exploitation agricole du formateur.

RYTHME DE LA FORMATION

70 heures



→ Du 13 au 17 mai 2024

→ Du 10 au 14 juin 2024

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sur une situation professionnelle en cours de formation avec entretien.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de la formation spécifiant les compétences acquises. Permet de valider l'UCARE « Concevoir et développer un atelier de traction animale sur une exploitation agricole ».



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

